ARMEN RACE 2018





ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

La veille du départ, une équipe de contrôleurs course au large, de la Fédération Française de Voile sera présente au port la Trinité sur Mer pour procéder à des contrôles de sécurité.

NOM du bateauCatég	orie de course
NOM de baptême	
QUARTIER MARITIME	
N° MMSI	VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)
INDICATIF VHF	(Cf. déclaration ANFR)
NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) :	
NUMÉRO de Voile :	
EMPLACEMENT au Ponton :	
CONTACTS TÉLÉPHONIQUES :	

			RSO 3	
LIGNE DE VIE (indépendantes de chaque bord du bateau)			4.04	MoMu
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène	OUI	NON	4.04.1.b	MoMu
haut module à charge de rupture supérieure ou égale à				
2040kg				
Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de	OUI	NON	4.04.2 a	MoMu
travail				
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OUI	NON	4.04.2.b	. MoMu
PANNEAU DE DESCENTE				
Attaché de façon permanente et caoable d'être	OUI	NON	3.08.3	MoMu
immédiatement fermé				
FEUX DE NAVIGATION			3.27	MoMu
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED)	OUI	NON		
Feux de secours (alimentation différente des feux de nav)	OUI	NON		

Pour tous renseignements contacter:

ARMEN RACE 2017

	1		
RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER			
Bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, un	OUI	NON	4.22.3 MoMu
sifflet et une ancre flottante, avec nom du bateau et bandes	OUI	NON	4.17et18MoMu
réfléchissante			
Ligne de récupération diamètre 6mm mini de 15 à 25m	OUI	NON	4.22.7 MoMu
Collier de récupération composé de :	OUI	NON	4.22.8 MoMu
a)Ligne flottante de 4.X LC mini ou 36 mètres			
b)Collier flottant de 90 N de flottabilité mini			
BALCONS, CHANDELIERS, FILIÈRES (bateau≥8.5m)			3.14.1 MoMu
Double filière tendue avec la filière supérieure à une	OUI	NON	
hauteur mini de 600mm avec ouverture verticale≤380mm			
ASSÉCHEMENT et SEAUX			
Une pompe de cale manuelle installée de façon permanente	OUI	NON	3.23.1 b Mo
Les multicoques doivent être équipés d'une installation	OUI	NON	3.23.1 c Mu
pour vider tous les compartiments étanches.			
2 seaux équipés d'un bout capacité 9 litres mini	OUI	NON	3.23.1 a MoMu
RADEAUX DE SAUVETAGE ISO 9650			4.20 . MoMu
Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier			4.20.3 d MoMu
Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15 secondes max			4.20.3 e MoMu
Nombre de place (≥ Nombre de pas			
Marque			
N° de série			
Modèle			
Dernière révision			
Prochaine révision			
COUTEAU DE COCKPIT			
Doit être accessible du cockpit ou du pont	OUI	NON	4.25 Mo Mu
BIDON D'EAU DE SURVIE			
Au moins 9 litres d'eau potable de secours doivent être	OUI	NON	3.21.3 MoMu
stockés dans un ou des containers dédiés et scellés			
ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCURITÉ			5.01 Mo Mu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau	OUI	NON	5.01.1 a MoMu
150) avec sifflet, anneau de levage, sous-cutale et lumière	OUI	NON	5.01.1 bMoMu
de secours .Marqué du nom du voilier ou du porteur	OUI	NON	5.01.1.c MoMu
Avoir une protection du visage avec ISO 12402-8	OUI	NON	5.01.1.d MoMu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Harnais + Longe avec testeur de surcharge	OUI	NON	5.02.2 d MoMu
Harnais et une longe respectant la norme ISO 12401 ou	OUI	NON	5.02.1 MoMu
équivalent (inférieure à 2 m)	OUI	NON	5.02.2 b MoMu
MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION			
VHF 25 W avec antenne en tête de mât (ASN si après 2015)	OUI	NON	3.29.2 MoMu
Antenne de secours	OUI	NON	3.29.1 MoMu
Un système de positionnement automatique (GPS)	OUI	NON	3.29.8 MoMu
VHF portable étanche ou dans une housse étanche	OUI	NON	3.29.5 MoMu
Réflecteur radar	OUI	NON	4.10.1 MoMu
Sondeur	OUI	NON	4.13.2 MoMu
Speedo/indicateur de vitesse	OUI	NON	4.13.1 MoMu
Speedo/indicateur de vitesse	UUI	NUN	4.13.1 MoMu

ARMEN RACE 2018

MATÉRIEL		OUI			
Réchaud installé de façon permanente avec coupure sécu alim			NON	3.20	MoMu
Couchettes installées de façon permanente			NON	3.19	MoMu
Toilettes, installées de façon perma		OUI	NON	3.18.2	MoMu
Gouvernail de secours (sauf bateau	ux à 2 safrans et 2 barres)	OUI	NON	4.15.1.	MoMu
Méthode de dépannage pour gouve	erner avec un gouvernail hors	OUI	NON	4.15.2	MoMu
d'usage					
Compas de relèvement en plus du		OUI	NON	3.24	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le car	ré avec les emplacements du	OUI	NON	4.12	MoMu
matériel de sécurité					
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m)	répartition adéquate de	OUI	NON	4.06	MoMu
chaîne et de bout et prêt pour une	utilisation immédiate (5min)				
2 extincteurs capacité minimum 2kg de poudre sèche chacun			NON	4.05.2	MoMu
1 couverture anti-feu		OUI	NON	4.05.1	MoMu
Manuel de premier secours		OUI	NON	4.08.	MoMu
Trousse 1 ^{er} secours adaptée aux co	onditions, durée, et équipage	OUI	NON	4.08.	MoMu
Mains courantes adéquates doiven	it être fixés sous le pont	OUI	NON	3.22	MoMu
Corne à brume		OUI	NON	4.09	MoMu
Pinoches, stockées à proximité de chaque trou à travers la coque		OUI	NON	4.03	MoMu
Cartes de navigation (pas uniquement électroniques)		OUI	NON	4.11	MoMu
Liste des feux et outils de navigation sur la carte		OUI	NON	4.11	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)		OUI	NON		
Phare de recherche étanche, pour homme à la mer et risque de		OUI	NON	4.07.1a	MoMu
collision, avec ampoules (sauf Led)), piles, batteries de rechange.				
Lampe Flashlight		OUI	NON	4.07.1b	MoMu
Lampe Flashlight étanche dans sac sécu ou container de sécu		OUI	NON	4.07.1b	Mu
Outillage et pièces de rechange ad	aptés à la nature et la durée	OUI	NON	4.16 1	MoMu
navigation					
Outillage pour déconnecter ou sectionner le gréement		OUI	NON	4.16 1	MoMu
1 foc de gros temps ou tourmentin de couleur vive		OUI	NON	4.26	MoMu
Signaux pyrotechniques et lumine	ux			1.20	1:101:14
4 Feux à main rouge LSA III	(péremption Mai 2018)	OUI	NON	4.23.1	MoMu
2 Fumigènes orange LSA III	(péremption Mai 2018)	OUI	NON	4.23.1	MoMu
_	-			1.23.1	1•101•1u

Je soussigné	
Skipper du bateau	

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis le 01/05/2015), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date : Signature du responsable du bateau

Pour tous renseignements contacter: